



Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

CONCERTATION PREALABLE

SYNTHESE

Atelier territorial

Lannemezan, 26 avril 2023

Dans le cadre de la concertation préalable du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, 40 personnes se sont rendues à la salle des fêtes de Lannemezan le mercredi 26 avril 2023. Elles ont été accueillies par Pierre Dumaine, (adjoint au maire de Lannemezan, membre de la CLE), David Jové (Président de la commission géographique de la Baïse de la CLE), Benoît Jean (représentant du préfet des Hautes Pyrénées) et les garant.e.s de la concertation nommé.e.s par la CNDP, Ivan Pascaud et Anne-Isabelle Pardineille. Les échanges se sont par la suite déroulés dans un cadre respectueux et bienveillant.



40 participant.e.s :

4 syndicats de rivières

32 habitant.e.s

4 représentant.e.s
d'association

9 élu.e.s

4 membres de la CLE

Sur les 40 personnes présentes, 3 avaient participé au lancement de la concertation à Arreau ou à Auch, et 3 avaient rencontré l'équipe du SAGE sur le marché de Lannemezan le matin-même.

Avec pour objectif de nourrir l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Neste et Rivière de Gascogne, l'atelier visait à :

1/ Informer les participant.e.s à propos des enjeux et problématiques liés à la construction du SAGE, grâce, d'une part, à une présentation des éléments saillants de l'état diagnostic de l'eau sur le territoire par Karine Liéron, animatrice du SAGE et un temps de questions/réponses. D'autre part, une présentation d'une maquette de zones humides réalisée par les étudiant.e.s du BTS GPN de l'Institut Saint Christophe de Masseube.

2/ Construire des scénarios prospectifs visant à nourrir la phase « tendances et scénarios » de la CLE, par temps d'échange en groupes proposant d'abord un moment de priorisation collective des enjeux (*inondations, qualité, usages, biodiversité, quantité*) puis de débat autour d'une situation fictive permettant au groupe de se projeter parmi les :

- La rupture soudaine du canal de la Neste
- L'eau, un bien devenu rare
- La qualité de l'eau s'est beaucoup dégradée
- Les inondations se sont multipliées
- La qualité des sols et la biodiversité se sont largement dégradés

Cette synthèse retrace plus précisément les questions et réponses apportées lors du temps 1, ainsi que les échanges menés en groupes restitués par les portes paroles à l'oral et pris en note par les facilitatrices.

1/ Découverte du territoire et de son fonctionnement hydraulique

A. Maquette zones humides des étudiant.e.s en BTS GPN de Masseube

L'équipe d'animation du SAGE a présenté une maquette représentant les différents types de zones humides et leurs fonctionnalités. Cette maquette avait été réalisée par les étudiant.e.s du BTS Gestion et Protection de la Nature (GPN) de l'Institut Saint Christophe de Masseube.

Quelques questions ont été posées par les participant.e.s et Sarah Labriffe et Marion Harlé (équipe d'animation du SAGE) ont pu y répondre. En voici quelques exemples :

- Où sont les forêts de Piémont ?
- Combien de m³ d'eau y a-t-il en haut et combien arrivent jusqu'en bas ?
- Est-ce qu'une mare artificielle dans une zone humide est utile ?



B. Découverte du territoire et des enjeux du SAGE NRG

Les réponses ci-dessous ont été apportées par Karine Lieron dans le cadre du temps de questions / réponses qui a suivi la présentation des enjeux.

GRUPE 1

[Intervention] On a tendance à ne regarder que notre petit territoire et on oublie ce qu'il y a derrière. C'est pourquoi nous qui sommes très optimistes, on a envie que 55% de nos cours d'eau soient en bon état, mais on oublie le reste du système.

En effet, vous êtes à la source. Le Lot-et-Garonne ou le Gers par exemple comptent beaucoup sur le territoire de Lannemezan pour ses cours d'eau !

Vous ne parlez pas du tout de coûts ? Coûts d'entretien, coûts de travaux ?

Des notions de coûts ont été intégrées dans l'état des lieux initial diagnostic. Il y est par exemple précisé le coût de l'eau potable sur le territoire.

Concernant le canal et les ouvrages du système Neste, ils appartiennent à l'Etat. La CACG est gestionnaire pour le compte de l'Etat dans le cadre d'une concession. Le coût pour acheminer l'eau brute intègre l'investissement et le fonctionnement. Jusqu'à maintenant, l'investissement est supporté principalement par les collectivités et l'Etat. Les usagers préleveurs participent au coût de fonctionnement principalement quand ils vont pomper l'eau brute. Par ailleurs, lorsque vous payez votre facture d'eau potable, une partie de ce que vous payez correspond à un coût d'investissement et de fonctionnement pour maintenir en état les ouvrages.

Une réforme tarifaire est en cours pour intégrer aussi tous les usages y compris les usages non-préleveurs.

Le SAGE inclue-t-il les coûts des orientations prises ?

Il y aura en effet un chiffrage économique des grandes orientations prises par la Commission Locale de l'Eau (CLE) quand elle aura élaboré son projet de SAGE.

Plus on va en aval, plus la qualité de l'eau est mauvaise : est-ce que ça signifie qu'on a une mauvaise gestion de cette eau en amont (plateau) ?

Nous sommes ici sur des pollutions plutôt diffuses. C'est un phénomène d'accumulation. L'amont et l'aval sont très liés sur la qualité. Plus l'eau sera préservée en amont, plus cela sera facile à l'aval d'avoir une eau de bonne qualité.

GROUPE 2

[Concernant le chiffre donné sur les prélèvements de l'industrie] Parle-t-on de prélèvement ou de consommation d'eau ?

Les chiffres donnés concernent les prélèvements d'eau. Une partie repart au milieu en effet.

Pourquoi le Bouès n'est pas dans le bassin ?

Le Bouès est réalimenté artificiellement par le canal de la Neste mais il est dans le bassin de l'Adour.

Quel rôle de la CLE/SAGE dans la gestion du canal de la Neste ? Qui décide ?

Les infrastructures du système Neste appartiennent pour l'instant à l'Etat. Un transfert de propriété vers les Régions est en cours. Son gestionnaire est à la CACG (concessionnaire). La CACG gère le système Neste en fonction de la réglementation fixée par l'Etat et en fonction de la gestion de crise ordonnée par les préfets du bassin.

Donc le SAGE n'aura pas d'influence sur la gestion du canal de la Neste ?

La CLE pourra faire des recommandations aux acteurs avec leurs compétences propres mais elle ne fera pas à leur place.

[Intervention] Alors le SDAGE Adour-Garonne englobe tout !

Le SDAGE, Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Adour-Garonne, à une échelle plus macro définit déjà des grandes orientations qui nous concernent. Le territoire du

SAGE Neste et Rivières de Gascogne doit par exemple de l'eau à la Garonne car des débits d'objectif d'étiage sont définis à l'échelle macro, à l'échelle du SDAGE.

Quel est le débit minimum qu'il faut laisser sur le canal ?

Un débit minimum de 4 m³ par seconde est défini à l'aval de la prise d'eau du canal de la Neste.

Combien doit-on à la Garonne ?

Il s'agit d'un pilotage par l'aval. A chaque confluence avec la Garonne, la CACG doit garantir que de l'eau parte à la Garonne. Des débits d'objectifs d'étiage réglementaires sont définis pour chaque axe.

2/ Echanges en groupes : quelle eau dans le futur ?



Au cours du temps d'échange en groupe, les habitant.e.s étaient mélangé.e.s, assurant le croisement entre points de vue et expertises. Lors de cet atelier, la présence d'expert.e.s de la gestion forestière a notamment permis de traiter plus spécifiquement les forêts et leur intérêt pour la gestion de l'eau.

Comme lors des précédents ateliers, la plupart des tables a estimé que les enjeux proposés étaient interdépendants, et qu'il

serait difficile de les départager par ordre de priorité. Deux tables toutefois ont jugé que la quantité et la qualité, ou la quantité et la biodiversité, étaient les points de départ des autres enjeux, et nécessitaient donc d'être traités prioritairement.

La quasi-totalité des groupes a mis de côté l'enjeu des inondations, l'estimant moins préoccupant que les autres. Il a toutefois suscité de vives discussions à la table 4.

→ Replanter des arbres : une action aux multiples facettes

La question forestière a particulièrement fait l'objet de discussions aux tables 1 et 2, où des expert.e.s de la question étaient présent.e.s. Il a donc été question de gestion « intelligente » des forêts, mais également de questionnement sur les essences à planter, dans une perspective de changement climatique. Pour ces tables, l'enjeu de la replantation d'arbres est multiple : cela permettrait d'améliorer la qualité de l'eau (filtration), de refroidir les sols (et donc lutter contre l'évaporation de la ressource), et d'améliorer la biodiversité.

→ Quels moteurs aux changements de pratiques individuelles et collective ?

Les différentes manières de conduire aux changements de pratiques a fait l'objet de discussions animées, pointant des désaccords dans la plupart des groupes. A la table 1, de vifs échanges concernaient les incitations financières à une utilisation plus sobre de l'eau à l'échelle domestique. Certaines personnes ont rappelé l'importance du droit à l'eau et souhaitaient voir mise en œuvre une tarification progressive autour d'enjeux de m³ « vitaux » et de m³ « de confort ».

Cette idée qui n'a donc pas fait consensus, peut faire écho à celle qui a émergé à la table 3, qui a pensé des incitations financières comme moteurs du changement. Cette table a également évoqué l'importance du levier réglementaire.

→ Inventer de nouveaux modèles agricoles

Questionnés par l'ensemble des groupes, les consommations d'eau pour l'agriculture et leurs impacts ont fait l'objet d'un consensus marqué : il est nécessaire de modifier nos façons de faire l'agriculture. Pour ce faire, plusieurs pistes ont été évoquées parmi lesquelles l'arrêt de la culture de maïs, favoriser l'agroforesterie ou encore les pratiques sur sol vivant. Sans pour autant stigmatiser la profession agricole, il est vivement attendu des moyens pour accompagner leurs changements de pratiques. Cela pourrait venir, d'après la table 2 des Chambres d'Agricultures.

→ Gouvernance et lien aux citoyens et citoyennes

Les enjeux de gouvernance de l'eau ont aussi fait débat, sur l'ensemble des tables. En effet, constatant le manque de lisibilité de cette gouvernance, certain.e.s y voient aussi un frein à l'action et à la sensibilisation. Deux groupes ont donc appelé à l'établissement d'un dialogue, entre gestionnaires et habitant.e.s, et plus largement à l'association des citoyen.ne.s aux décisions, pour assurer une répartition et une gestion équitable de la ressource en eau.



Restitution des recommandations à la CLE

Table	Quantité et usages	Qualité	Agriculture	Gouvernance	Biodiversité
Table 1	<p>Utiliser de l'eau non potable pour certains usages, comme l'arrosage des stades</p> <p>Inciter à une sobriété des usages</p> <p>Subventionner les récupérateurs d'eau de pluie</p> <p>Cesser d'utiliser l'eau potable pour les toilettes : développer les toilettes sèches & un réseau de collecte à l'échelle communale</p> <p>Entretenir les canalisations pour éviter les fuites</p>			<p>Créer une tarification incitative de l'eau : premiers m3 « vitaux » gratuits (ou très peu chers) puis augmentation des prix pour l'eau « de confort »</p> <p>Sensibiliser : éduquer les plus jeunes à l'importance des forêts (pour l'eau notamment)</p>	<p>Replanter des arbres pour faire de l'ombre</p> <p>Ne pas couper les arbres et/ou exploiter intelligemment, gestion raisonnée</p> <p>Rendre plus accessible l'accompagnement pour les propriétaires de parcelles privées</p> <p>Réaliser un état des lieux des zones humides et a minima les préserver, puis en recréer</p>
Table 2	<p>Ne pas être binaire et ne pas stigmatiser certains groupes d'usages, notamment les agriculteurs</p> <p>Lutter contre le gaspillage avec des usages en sobriété heureuse : première chose à faire</p>	(Voir : biodiversité)	<p>Garantir l'alimentation, accompagner la transition agricole, favoriser agroforesterie, agriculture sur sols vivants</p> <p>Il faut + d'agriculteurs et tout réapprendre sur les nouvelles pratiques et fonctionnement des</p>	<p>Associer les citoyens, donner du sens et de la lisibilité sur la gouvernance de l'eau : mille-feuille admin difficile à comprendre > pour que les gens adhèrent, changent leurs pratiques ils doivent comprendre les enjeux</p>	<p>Replanter couverture forestière dans les coteaux : pour améliorer la qualité et la quantité</p>

	Eviter les fuites du canal		écosystèmes, mais difficulté du temps Questionner le rôle des chambres d'agriculture et leurs possibles apports dans les changements nécessaire/à venir		
Table 3	Nécessité d'économiser l'eau, à toutes les échelles (individuelles, industrielles, agricoles...)			Mettre en œuvre des contraintes réglementaires et financières, moteurs pour imposer des changements d'habitudes	
Table 4	Récupérer l'eau de pluie Accompagner les usagers vers la sobriété des usages		Changer les pratiques agricoles et arrêter la culture du maïs	Renouer des liens entre habitant.e.s et gestionnaires, assurer un dialogue pour permettre une répartition équitable de la ressource	
Table 5	Stocker davantage l'eau Ou changer complètement de modèle		Inventer de nouveaux modèles agricoles pour consommer moins d'eau mais ne pas stigmatiser les agriculteurs	Sensibiliser pour déclencher une prise de conscience chez les habitant.e.s du territoire	Conserver des sols vivants

